

ACTUFRANCE

Ardennes

La société Fréchin va agrandir son atelier de production alu et recruter



Créée en 1946 par Jean Fréchin et située à Reithel dans le département des Ardennes, la société Fréchin opère dans le secteur de la menuiserie aluminium, la métallerie et la fermeture du bâtiment : portes, fenêtres, garde-corps, vérandas, etc. Depuis plusieurs années, l'entreprise connaît une belle ascension et les demandes ne font que croître. Dans ce contexte, elle envisage d'étendre son atelier aluminium pour booster sa croissance.

Investissement dans de nouveaux équipements

Le démarrage des travaux aura lieu fin 2017, début 2018 avec comme projet une extension de 200 m² ou bien 500 m² supplémentaires. Elle prévoit également d'investir dans un banc d'usinage, un pont roulant, une potence et une cadreuse pour accélérer sa production.

Le chiffre d'affaires de la menuiserie Fréchin est en constante progression, il est passé d'1,7 million d'euros en 2015 à 2 millions en 2016 et la société ambitionne d'atteindre les 2,4 millions d'euros en 2017. 17 personnes travaillent au sein de l'entreprise et deux nouvelles embauches sont prévues cette année.

Par ailleurs, elle fêtera son 71^e anniversaire au mois d'octobre prochain. ■

Haute-Marne

Perimeter Protection devient Eurofence Scop SA

Implantée dans la Haute-Marne à Doulevant-le-Château (52) depuis sa création en 1972, Perimeter Protection France est spécialisée dans l'équipement de portails et clôtures auprès des professionnels. En difficulté depuis plusieurs années en raison d'un manque de soutien financier de son actionnaire principal SSI et malgré un plan de restructuration pour réduire les coûts, Perimeter Protection avait été placé en redressement judiciaire fin juillet 2016 puis mise en liquidation quelques mois plus tard. Le 8 décembre dernier, les salariés décident de reprendre la société Perimeter Protection sous forme de Scop sous le nom de Eurofence Scop SA.



Bruno Caille

63 actionnaires salariés forment désormais la SCOP Eurofence

Les 63 salariés se sont mobilisés pour sauver leurs emplois et monter un projet d'entreprise cohérent. Le statut de Société Coopérative et Participative semblait le plus adapté pour trouver les financements, pérenniser les emplois et répondre à la volonté de travailler ensemble en favorisant une gestion démocratique de l'entreprise. Chaque salarié a donc réinvesti sa prime de licenciement et ses économies personnelles pour constituer le capital nécessaire d'Eurofence, soit près de quatre millions d'euros afin de redémarrer sous

les meilleurs auspices. Ils ont bénéficié de l'aide du commissaire au redressement productif, du Conseil régional, des services de l'État : Dirrecte et le Pôle Emploi pour concrétiser cette opération et du soutien de l'union régionale des Scops et des sociétés finan-

cières ou banques proches du mouvement coopératif.

Vision et ambitions pour 2017 : améliorer son offre en portails motorisés

Eurofence Scop SA va profiter de ce nouveau départ pour reconquérir les parts de marchés perdues durant la phase où elle était en difficulté et miser sur un service optimum : délais plus courts et proximité avec ses clients. Son premier axe de développement sera d'améliorer son offre en portails motorisés afin de correspondre au plus près aux attentes du marché.

« Eurofence Scop vise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros pour sa première année d'activité et compte poursuivre sa progression sur son marché historique et à l'export grâce à la qualité de ses prestations », indique Bruno Caille, directeur commercial chez Eurofence Scop SA.

La société dispose déjà d'un carnet de commandes bien rempli et prévoit d'embaucher une dizaine de personnes en production dès le printemps prochain. ■

